

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CAUTION

Personne physique

- Copie d'une pièce d'identité

☐ oui☐ non
- Si la caution n'est pas présente, copie certifiée conforme de la pièce d'identité

☐ oui☐ non
- La photographie figurant sur la pièce d'identité est celle de la personne présentant le document d'identité ?

☐ oui☐ non
- La signature recueillie est celle figurant sur la pièce d'identité ?

☐ oui☐ non
- Justificatif de domicile

☐ oui☐ non
- La personne est-elle domiciliée en France ?

☐ oui☐ non
- Si non, son domicile est-il dans un pays reconnu par le GAFI ?

☐ oui☐ non
- L'adresse de la personne est identique sur chacun des justificatifs de domicile et sur les pièces d'identité

☐ oui☐ non

Profession